



Mauvaise gestion de l'agence immobilière

Par **francky rich**, le **02/01/2009** à **18:24**

Bonjour,
Je suis propriétaire d'un immeuble, je paye une agence pour gérer la location de mon immeuble. Depuis 5 ans aucune provision d'eau n'a été réclamée par l'agence aux locataires. L'agence s'est contentée de déduire le montant de l'eau consommée par les locataires, des loyers qu'elle me reverse.
Afin de régulariser cet impayé que je lui ai signalé, l'agence réclame depuis peu un acompte mensuel aux locataires. L'un d'entre eux est décédé dernièrement et l'autre mettra plus de trois ans à me rembourser sa part d'eau.
Sachant que les frais de gestion me sont imputés par cette agence et qu'il s'agit d'une faute professionnelle que l'agence n'entend pas régulariser à ses frais, que dois-je faire pour récupérer au plus vite le montant de l'eau dû par les locataires depuis 5 ans ?